



« Bienveillance au sein du collège : Zéro sanction, zéro punition au collège international de NOISY LE GRAND » #2016E

(Expérimentation terminée)

Collège International
1 ALLÉE CHRISTOPHE COLOMB , 93160 NOISY LE GRAND
Site : ce.cardie@ac-creteil.fr
Auteur : Guignolet Joël
Mél : joel.guignolet@ac-creteil.fr

Le collège a mis en place depuis sa création, un projet expérimental axé sur la bienveillance, l'exigence et le plaisir d'apprendre en développant une organisation qui favorise l'épanouissement et la confiance en soi chez tous les élèves.

Ce dispositif s'appuie sur:

- des séances de 45mn et des ateliers thématiques
- toutes les classes sont « sans notes »
- le « Cartable léger » (adaptation de la pédagogie pour réduire le poids des sacs)
- le numérique (« collège connecté »)
- le travail de co éducation avec les familles et les partenaires
- la mixité sociale

Durant les 14 premières semaines, aucune punition ou sanction n'ont été données.

Plus-value de l'action

Le projet dans son intégralité car c'est justement tout l'intérêt de celui-ci.

Il s'agit là d'une vision et d'une mise en œuvre « systémique » basée sur le bien-être et la réussite de tous (élèves, familles, personnels...). Ces deux éléments ne pouvant être traités partiellement.

Au-delà, savoir qu'il est possible de travailler différemment :

- avec des incidences positives sur les résultats des élèves
- dans un climat serein
- et sans aucune demande de moyens complémentaires (coût humain et financier fixes)

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Tous les élèves du collège (377 élèves de la 6ème à la 3ème)

A l'origine

Profiter de la création d'un collège ne répondant pas à la sectorisation pour mettre en œuvre un projet innovant reposant sur l'adhésion préalable de la communauté (parents, équipes, élèves, rectorat et conseil départemental)

Objectifs poursuivis

Penser et mettre en œuvre de façon pérenne et fonctionnelle les notions de « bienveillance éducative et pédagogique » et de « réussite des élèves » par une pédagogie globale à l'échelle de l'établissement sur l'ensemble des classes.

Description

L'idée centrale est de développer des environnements pédagogiques positifs soucieux du bien-être des élèves et de former des adultes et des élèves à l'écoute positive, au dialogue constructif, à la responsabilisation et à la médiation.

Afin d'améliorer la qualité de vie au collège pour tous ses membres, il a été décidé de supprimer les punitions et les sanctions en les substituant par des temps de médiation avec les élèves et les rencontres avec les familles. Il s'agit d'accompagner et de responsabiliser avec bienveillance l'élève et de le rendre acteur et auteur de sa réussite.

Chaque difficulté est prise en compte aussitôt et mobilise l'élève, la famille et les personnels compétents. La punition, qui est souvent la première réponse du collège ne parasite plus les relations.

La formalisation d'un projet éducatif lisible et clair est le premier outil. L'utilisation systématique des temps de concertation (conseil pédagogique, vie de classe, conseil-entretien avec les parents, conseil des délégués, réunion avec les représentants des parents d'élèves, assemblée générale des élèves...) a permis d'élaborer progressivement et de façon concertée les axes de ce projet. Le remplacement des retenues par des moments de dialogues, l'utilisation d l'ENT pour une meilleure communication avec les familles, l'information et la formation des collègues.

Les professeurs s'autorisent davantage à construire des mesures réparatrices avec les élèves. Dans les outils de gestion de classe, d'accessibilité à la parole, des outils tels que les cercles de parole, l'intégration des émotions comme indicateur intérieur, basé sur la Communication Non Violente, sont de plus en plus utilisés. Cet élan est appuyé par des pratiques innovantes. Les rencontres avec les familles sont basées sur l'écoute constructive et la confiance. L'équipe cherche à trouver des réponses éducatives favorables au sentiment de justice et de respect. La manière d'instaurer et de préserver l'ordre scolaire doit éviter le sentiment d'impunité, source de sentiment d'injustice et non éducatif, tout en garantissant une gestion des conflits/incidents respectueuse et constructive.

Modalité de mise en oeuvre

Grace à la médiation et le dialogue, l'équipe cherche à amener l'élève à devenir responsable et conscient de ses actes de façon individuelle et dans le cadre du collectif. L'équipe favorise des apprentissages qui incitent en toute occasion les compétences sociales que requiert la vie en collectivité et qui suscite la curiosité, le plaisir d'apprendre par soi-même et avec les autres. Les élèves intègrent les principes de coopération et construisent progressivement leur rapport à la citoyenneté, à la solidarité, à l'ouverture et au respect des autres, en venant en aide aux autres plutôt qu'en voulant les dépasser par le tutorat entre élèves, gestion de clubs en autonomie totale, prêt de matériel vidéo ou de salles pour se réunir sans supervision spécifique de l'adulte.

Il s'agit à la fois d'accompagner les élèves à comprendre la portée de leurs actes, quels qu'ils soient, sur eux-mêmes et sur les autres, à apprendre ce qu'est une attitude réfléchie et à leur faire confiance dans leurs capacités à prendre en charge des initiatives et des décisions pour eux-mêmes et pour les autres.

Ce processus de responsabilisation se veut éducatif afin de permettre aux élèves d'assumer les conséquences de leur comportement, sans crainte et en se sentant encouragés à l'améliorer.

C'est par le dialogue constructif, l'écoute positive, la compréhension, la bienveillance et le lien social que le respect de l'élève à l'égard de l'adulte et de son autorité a une valeur éducative et émancipatrice.

Deux règles ont été instaurées en début d'année et ont fait l'objet d'une information auprès de tous (enseignants, parents, élèves...)

- Pas de sanction sur les retards et acceptation des élèves en classe même avec vingt minutes de retard (le retard étant souvent une mesure d'évitement chez les élèves pour, justement, ne pas aller en cours)
- Les élèves ne crient pas et on ne crie pas sur les élèves : élèves comme enseignants peuvent venir en parler avec le chef d'établissement si c'est le cas.

Il se traduit par l'instauration du protocole suivant lors d'un incident (à l'exception de ceux qui mettraient en danger les personnes):

- Aucun incident ne donne immédiatement lieu à une punition de la part des enseignants ou de la vie scolaire.
- Chaque incident donne lieu à un rapport transmis à la vie scolaire
- Le professeur principal doit toujours être informé

Premier incident :

- Information de la famille par le prof concerné (Mail, téléphone, carnet de liaison...) et rencontre de l'élève seul (moment d'échange visant la responsabilisation)

Si persistance du problème (deuxième incident) :

- cela donne lieu à la rédaction d'une lettre d'information à la famille

- Rencontre parents, Prof (+prof principal) avec l'élève et parents avec engagements respectifs de tous les acteurs sur la conduite à tenir (suivi par la famille, suivi par l'établissement et engagement moral de l'élève)

Troisième incident

- Rencontre avec les mêmes protagonistes + le chef d'établissement
- Notification écrite avec rappel des rencontres précédentes
- Information sur les suites institutionnelles qui pourraient être données et réaffirmation de l'importance de la famille dans le processus de coéducation
- Mesure de réparation puniton ou sanction envisagée de façon plus sérieuse

4ème incident

- Commission éducative
- o Mesure de réparation, puniton ou sanction envisagée

Trois ressources ou points d'appui

- Soutien des autorités académiques (moyens humains) et du conseil départemental (moyens matériels)
 - Intégration d'une heure et demie de concertation et de réflexion pédagogiques par semaine pour tous les enseignants à temps plein sur leur temps de service de ceux-ci
- ¦ Banalisation d'une demi-journée (vendredi après-midi) en quinzaine. Organisation de ce temps élaboré, en concertation avec l'équipe pédagogique, par le chef d'établissement pour établir l'ordre du jour, constituer les groupes de réflexions et les modalités de restitution.

- Participation active des familles à la vie éducative et pédagogique
- Implication active des élèves dans le projet :
 - o réunion plénières par niveaux à raison de deux par trimestre,
 - o propositions de clubs sur le temps extrascolaire,
 - o tutorat,
 - o accueil des nouveaux internes,
 - o journal du collège....)
 - o participe activement à leur évaluation puisqu'ils disposent de deux rubriques à compléter dans leur bulletin scolaire (« engagement pour ce trimestre » et « bilan du trimestre écoulé »)
- Présence d'un internat au sein du collège (voir rubrique « moyen mobilisés »)

Difficultés rencontrées

- Retard pris dans les travaux
- Difficultés de mise en œuvre des moyens numériques (maintenance du parc informatique par société extérieure)
- Dimension du bâti (salles en nombre insuffisant comparativement au besoin pédagogique)
- Adhésion au projet appréhendé de façon différente suivant les collègues depuis cette année

Moyens mobilisés

- Une équipe qui adhère au projet (présentation préalable aux enseignants qui souhaitent muter au collège afin de le faire en pleine conscience)
- Sollicitation des familles et recherche « d'adhésion-action » autour des thématiques du projet (réunions fréquentes fédération de parents d'élèves/direction, communication via l'espace numérique de travail simplifiée et favorisée, mise à disposition des bâtiments (« pôle collège ouvert » constitué d'une salle de réunion, d'une salle d'exposition de 50 place, d'une salle de conférence de 110 places, d'un espace cuisine et d'un patio de 40 places avec le matériel nécessaire pour la vidéo-projection, l'accès à internet. Il s'agit d'un espace modulable favorisant l'échange, la communication et l'esprit d'initiative) aux fédérations de parents, aux associations, aux formations académiques... 7/7 et 24/24h (espace d'échange et de communication autogéré par les partenaires)

Partenariat et contenu du partenariat

- Académie de Créteil pour :
 - o les personnels mis à disposition en conformité avec les moyens nécessaires pour mettre en œuvre le projet innovant.
 - o le suivi périodique du projet pour ajustements nécessaires,
 - o le soutien valorisation de l'établissement au niveau académique
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour :
 - o les moyens matériels et financiers
 - o l'adaptation des bâtiments aux nécessités de fonctionnement du projet
 - o les aides financières et autres subventions propres à maintenir la mixité sociale

o mise à disposition d'un internat permettant d'accueillir 115 élèves et d'héberger ponctuellement 30 « partenaires extérieurs »

• Corps d'inspection du secondaire pour :

- o Le suivi des projets et leur mise en œuvre
- o L'accompagnement des collègues enseignants
- o Le développement des actions partenariales académiques et à l'international

• CARDIE pour :

- o La formation et l'information des personnels
- o Mise en réseau avec d'autres établissements du département
- o Le suivi du projet dans sa globalité
- o L'accompagnement des groupes de réflexion
- o La valorisation des initiatives

• DAREIC pour :

- o La recherche de partenariats internationaux
- o L'information sur les opportunités présentes sur le territoire de l'académie
- o Mise en lien avec les ambassades

Liens éventuels avec la Recherche

• Principalement la CARDIE de Créteil

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Nous pouvons constater que nous n'avons pas dépassé le troisième incident pendant les 14 premières semaines.

Généralement, avec les élèves concernés, nous observons une amélioration radicale dès le deuxième incident.

Taux d'absentéisme quasi nul : 1,84 % d'absence par demi-journée (soit 3 élèves absents sur 377 élèves par jour en moyenne).

- En se basant sur la définition de l'absentéisme de l'Éducation Nationale (4 demi-journées dans le mois) : 0,02% (soit un élève par mois)

• Retards : 1.64 retard par élève pour 100 séances de classe

• Sanctions et les punitions :

- o aucune sanction depuis le début de l'année scolaire
- o aucune punition jusqu'au mois de décembre (soit 14 semaines) et 4 TIG fin décembre (incident mineur : graffiti sur le sol de la cour).

Investissement des élèves - Baisse des incivilités, respect et compréhension du règlement intérieur - Amélioration de la prise de parole, de la façon de s'exprimer - Baisse du recours aux mesures disciplinaires - Meilleure gestion des « petites » tensions entre élèves - Culture de la médiation de la responsabilisation et du règlement des conflits.

Documents

=> **Tableaux des projets pédagogiques (en cours de réalisation)**

URL : <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/0BytF8FKCB3LMYXVXZ0VGMzwcwWTQ>

Type : diaporama

=> **Article du Parisien**

URL : <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/0BytF8FKCB3LMYXVXZ0VGMzwcwWTQ>

Type : document

=> **Un jour avec le Collège international de Noisy-Le-Grand**

URL : <http://cardie.ac-creteil.fr/spip.php?article168>

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Evaluation principalement interne

Aide à l'évaluation externe cette année avec la CARDIE

 besoin de construire des outils adaptés, explicites et objectifs

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Très difficile à évaluer dans la mesure où le collège a ouvert ses portes en septembre 2014.

Nous pouvons cependant observer :

- l'adhésion au projet d'une très large majorité d'élèves et de familles (97% à 98%)
- un grand nombre de clubs et d'ateliers mise en œuvre (une dizaine)
- grande autonomie des élèves, esprit d'initiative dans une dynamique coopérative et créativité (Exemple : création d'un site d'aide aux devoirs par des élèves, proposition de tutorat linguistique par certains de nos élèves bilingues...)

Eléments quantitatifs et qualitatifs disponibles :

- Taux d'absentéisme quasi nul : 1,84 % d'absence par demi-journée (soit 3 élèves absents sur 377 élèves par jour en moyenne)

 En se basant sur la définition de l'absentéisme de l'Education Nationale (4 demi-journées dans le mois) : 0,02% (soit un élève par mois)

- Retards : 1.64 retard par élève pour 100 séances de classe

• Sanctions et les punitions :

o aucune sanction depuis le début de l'année scolaire

o aucune punition jusqu'au mois de décembre (soit 14 semaines) et 4 TIG fin décembre (incident mineur : graffiti sur le sol de la cour)

Sur les pratiques des enseignants :

A l'exception des professeurs devant nécessairement avoir des compétences spécifiques (pour les sections internationales), 75% des professeurs ont été affectés par le biais du mouvement mais TOUS ont adhéré au projet

- Tous travaillent par compétences (plus de notes)
- Aucune punition n'est donnée par les professeurs
- Aucune sanction n'est proposée par eux
- Systématisation progressive de l'utilisation du numérique dans leur pratiques quotidiennes :
 - o Mise en ligne de documents de travail ou d'exercices à l'adresse des élèves
 - o Mise en place de classes inversées
 - o Création de capsule vidéo
 - o Communication avec les familles par le biais de l'ENT (espace numérique de travail)
 - o Développement du travail par ateliers transdisciplinaires ou thématiques mais généralement peu disciplinaires

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Un travail plus axé sur la concertation, la coopération et la construction d'un projet réalisé en commun.
- Mutualisation des projets et des compétences
- Large place laissée à l'initiative/ innovation personnelle
- Grand travail d'entraide et d'échange de compétences entre les collègues
- Un management coopératif favorisant l'intelligence collective
- Rôle du chef d'établissement comme « pilote pédagogique et éducatif »
- Implication de TOUTES les équipes inter-catégorielles dans le projet pédagogique : enseignants, vie scolaire mais aussi agents techniques (animation d'ateliers tels que « cuisine », « jardinage », manifestations festives...)

Sur l'école / l'établissement :

- Des familles qui collaborent positivement et sont force de proposition
- Un seul fait de violence (mineur) sur les 16 premières semaines
- Des familles qui adhèrent, en très large majorité, au projet et le valorisent.
- Aucune dégradation constatée
- des élèves heureux et très peu stressés par le fait de se retrouver en situation de violence

Plus généralement, sur l'environnement :

Beaucoup de dossiers de candidatures pour peu de places (965 pour 200 places)

 De l'insatisfaction pour les familles qui ne peuvent pas scolariser leur enfant au collège